

[Votre nom ou raison sociale] EI

[Adresse du siège]

Tél. [06 00 00 00 00] · [email@example.fr]

SIRET [000 000 000 00000] · Immatriculé au RNE (répertoire des métiers de [département])

N° TVA intracommunautaire [FR00 000 000 000]

FACTURE

N° FAC-2026-[031]

Date d'émission : [date]

Échéance : [date] (30 jours)

Selon devis DEV-2026-[014]

CLIENT

Mme Guillot

[Adresse du client]

SIREN du client : [si client professionnel]

TRAVAUX

Nature de l'opération : livraison de biens et prestation de services (opération mixte)

Réalisés du [date] au [date]

Adresse du chantier : identique à l'adresse du client

DÉSIGNATION	QTÉ	UNITÉ	P.U. HT	TOTAL HT
Préparation du support : ponçage de la chape, dépoussiérage, primaire d'accrochage	34	m²	11,00 €	374,00 €
Ragréage autolissant fibré, épaisseur moyenne 5 mm	34	m²	17,00 €	578,00 €
Parquet contrecollé chêne 14/3 mm, largeur 190, fourniture, chute 8 % incluse	37	m²	62,00 €	2 294,00 €
Pose collée en plein au mastic polymère, cordon périphérique de dilatation	34	m²	38,00 €	1 292,00 €
Ponçage trois passes et vitrification deux couches du parquet ancien des chambres	26	m²	44,00 €	1 144,00 €

Total HT 5 682,00 €

TVA 10 % 568,20 €

Total TTC 6 250,20 €

Acompte versé (facture FAC-2026-[025]) – 1 875,06 €

Net à payer 4 375,14 €

Paiement : net à payer au plus tard le [date d'échéance], par virement (IBAN [FR76 0000 0000 0000]) ou chèque. Pas d'escompte pour paiement anticipé.

Retard de paiement : pénalités au taux de 3 fois le taux d'intérêt légal, exigibles dès le lendemain de l'échéance ; indemnité forfaitaire de recouvrement de 40 € (clients professionnels, art. L441-10 et D441-5 du Code de commerce).

TVA réduite : le client certifie que les travaux portent sur un local à usage d'habitation achevé depuis plus de deux ans, qu'ils n'aboutissent pas à la production d'un immeuble neuf et n'augmentent pas sa surface de plus de 10 % (mention certifiée sur le devis signé).

Assurance responsabilité civile professionnelle : [Nom de l'assureur], contrat n° [0000], couverture : France métropolitaine.

Médiateur de la consommation : en cas de litige non résolu, le client particulier peut saisir gratuitement [nom et site du médiateur].

Rappel : cette facture ne peut être ni modifiée ni supprimée ; toute correction se fait par un avoir qui en reprend le numéro.